WINNIPEG DEVELOPMENT AGREEMENT

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE WINNIPEG

FINAL REPORT 2002

Canada Winnipeg Manitoba

102-04471/

WINNIPEG DEVELOPMENT AGREEMENT

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE WINNIPEG

WDA FINAL REPORT

The Winnipeg Development Agreement was initiated in the spring of 1995 with the intent to make Winnipeg a better place to live and work for its residents, as well as to attract visitors and investment to the community. Signed by the Government of Canada, the Province of Manitoba and The City of Winnipeg, the agreement has allowed the three levels of government to target a variety of innovative and effective projects from a shared pool of $75 million during the past five years.

The original strength of the Winnipeg Development Agreement was the vision and energy which emanated from the cooperation created among the three levels of government. The history of enthusiasm, commitment and participation from the vast number of citizens helped ensure the success, credibility and legacy of the agreement.

The Winnipeg Development Agreement has made a difference! With the support of our citizens we have made significant gains in the quality of life in Winnipeg, improved the public perception of this historic and beautiful city and laid a strong foundation for a bright and successful future.

The Honourable Dr. Rey Pagtakhan
Minister of Veterans Affairs

Mayor Glen Murray
City of Winnipeg

Jean Friesen

The Honourable Jean Friesen
Intergovernmental Affairs Minister

HISTORY OF THE WDA

WDA projects consist of three basic components:

I. COMMUNITY DEVELOPMENT & SECURITY

The Community Development and Security component promotes a safe, productive, and healthy community which serves as the foundation for continued economic development. Support under this component is for projects designed to enhance participation in Winnipeg's long term economic growth and is available for individuals, families, community groups and neighbourhoods.

II. LABOUR FORCE DEVELOPMENT

The Labour Force Development programs promote the development and utilization of a skilled labour force in Winnipeg through various innovative measures and early interventions. Target groups include people on social assistance, older displaced workers, young people with post-secondary education or training who are unable to find suitable jobs, other youth, single parents and aboriginal people.

III. STRATEGIC & SECTORAL INVESTMENTS

The Strategic and Sectoral Investments component promotes an active and competitive economy which positions Winnipeg for economic growth in the face of global restructuring. The intention is to build on the city's traditional and emerging strengths in areas such as transportation, information technology, small business and tourism as well as those sectors associated with Winnipeg's cultural diversity and heritage.

The Winnipeg Development Agreement was initiated in Spring of 1995 to help make Winnipeg a better place to live, work and welcome visitors. Signed by the Government of Canada, the Province of Manitoba and the City of Winnipeg, the agreement allowed the three levels of government to pool $75 million over five years for a variety of innovative and forward-looking projects.

PROJECTS WERE IN SEVERAL CATEGORIES

- YOUTH
- NEIGHBOURHOODS
- DOWNTOWN
- ABORIGINAL PEOPLE
- TRAINING
- EDUCATION
- STRATEGIC ECONOMIC INITIATIVES
- HIGH-TECH PROJECTS
- TOURISM
- CULTURE
- PERSONS WITH DISABILITIES

EXPENDITURE SUMMARY TO MARCH 31, 2002 ($000s)

EXPENDITURE BY JURISDICTION

JURISDICTION	TOTAL WDA ALLOCATION	TOTAL PROJECT COMMITMENTS TO MARCH 31/2002	CUMULATIVE EXPENDITURE TO MARCH 31/2002
CANADA	25,000.0	25,000.0	25,000.0
MANITOBA	25,000.0	25,000.0	25,000.0
WINNIPEG	25,000.0	25,000.0	25,000.0
TOTAL	75,000.0	75,000.0	75,000.0

EXPENDITURE BY COMPONENT

COMPONENT			
COMMUNITY DEVELOPMENT & SECURITY	23,322.1	23,322.1	23,322.1
LABOUR FORCE DEVELOPMENT	20,887.8	20,887.8	20,887.8
STRATEGIC & SECTORAL INVESTMENTS	29,392.0	29,392.0	29,392.0
AGREEMENT ADMINISTRATION	1,398.1	1,398.1	1,398.1
TOTAL	75,000.0	75,000.0	75,000.0

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE WINNIPEG

WINNIPEG DEVELOPMENT AGREEMENT

RAPPORT ANNUEL DE 2002 DE L'EDW

Canada Winnipeg Manitoba

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE WINNIPEG

WINNIPEG DEVELOPMENT AGREEMENT

RAPPORT ANNUEL DE 2002 DE L'EDW

L'Entente sur le développement de Winnipeg est entrée en vigueur au printemps de 1995 elle vise à aider à faire de Winnipeg un meilleur endroit où vivre, travailler et accueillir les visiteurs et les investisseurs. Signée par le gouvernement du Canada, la province du Manitoba et la ville de Winnipeg, l'entente prévoyait que les trois ordres de gouvernement verseraient un total de 75 millions de dollars sur cinq ans pour financer divers projets novateurs et efficaces.

La force originale de l'Entente sur le développement de Winnipeg tenait à une conception de l'avenir et à l'énergie qui a résulté de la coopération entre les trois ordres de gouvernement. L'enthousiasme, l'engagement et la participation d'un grand nombre de citoyens ont aidé à assurer le succès, la crédibilité et la pérennité de l'entente.

L'Entente sur le développement de Winnipeg a été fructueuse! Avec l'aide de nos citoyens, nous avons nettement amélioré la qualité de la vie à Winnipeg, rehaussé la perception publique de cette belle ville au riche passé et jeté les bases d'un avenir radieux et prospère.

Jean Friesen

L'honorable Rey Pagtakhan
Ministre des Anciens Combattants

Le maire Glen Murray
Ville de Winnipeg

L'honorable Jean Friesen
Ministre des Affaires intergouvernementales

Historique de l'Entente sur le développement de Winnipeg (EDW)

Les projets de l'EDW doivent réunir trois composantes de base :

I. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET SÉCURITÉ

Le volet Développement communautaire et sécurité favorise le maintien d'une collectivité sûre, productive et saine sur laquelle repose le développement économique à long terme. L'aide financière offerte dans le cadre de ce volet vise des projets qui encouragent la croissance économique à long terme de Winnipeg et s'adressent à des particuliers, à des familles, à des groupes communautaires et à des quartiers.

II. MISE EN VALEUR DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les programmes de mise en valeur de la main-d'œuvre favorisent le perfectionnement et l'utilisation d'une main-d'œuvre qualifiée à Winnipeg dans le cadre de diverses mesures innovatrices et d'interventions précoces. Ces programmes s'adressent en particulier aux bénéficiaires de l'aide sociale, aux travailleurs âgés déplacés, aux jeunes ayant fait des études post-secondaires ou reçu une formation à ce niveau et ne pouvant se trouver d'emplois adéquats, aux autres jeunes, aux familles monoparentales et aux Autochtones.

III. INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES ET SECTORIELS

Le volet Investissements stratégiques et sectoriels vise une économie solide et concurrentielle qui favorise la croissance économique de Winnipeg en cette période de restructuration mondiale. Ce volet mise sur les points forts traditionnels et émergents de Winnipeg notamment dans les domaines du transport, de la technologie de l'information, des petites entreprises et du tourisme, ainsi que dans les secteurs associés à la diversité et au patrimoine culturels de Winnipeg.

L'Entente sur le développement de Winnipeg a été mise en œuvre au printemps 1995 pour aider à faire de Winnipeg un meilleur endroit où vivre, travailler et accueillir les visiteurs. Signée par le gouvernement du Canada, la province du Manitoba et la ville de Winnipeg, l'entente prévoit que les trois ordres de gouvernement verseraient un total de 75 millions de dollars sur cinq ans pour la réalisation de divers projets innovateurs et d'investissement dans l'avenir.

LES PROJETS SONT RÉPARTIS EN ONZE :

- JEUNES
- QUARTIERS
- CENTRE-VILLE
- AUTOCHTONES
- FORMATION
- ÉDUCATION
- INITIATIVES ÉCONOMIQUES STRATÉGIQUES
- PROJETS DE HAUTE TECHNOLOGIE
- TOURISME
- CULTURE
- PERSONNES HANDICAPÉES

APERÇU DES DÉPENSES AU 31 MARS 2000 (en milliers de dolla

DÉPENSES PAR JURISDICTION

JURISDICTION	TOTAL DES ALLOCATIONS DE L'EDW	TOTAL DES ENGAGEMENTS AU 31 MARS 2002	TOTAL DES DÉPENSES AU 31 MARS 2002
CANADA	25 000,0	25 000,0	25 000,0
MANITOBA	25 000,0	25 000,0	25 000,0
WINNIPEG	25 000,0	25 000,0	25 000,0
TOTAUX	75 000,0	75 000,0	75 000,0

RÉPARTITION DES DÉPENSES

DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET SÉCURITÉ	23 322,1	23 322,1	23 322,1
DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN D'ŒUVRE	20 887,8	20 887,8	20 887,8
INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES/SECTORIELS	29 392,0	29 392,0	29 392,0
ENTENTES ADMINISTRATIVES	1 398,1	1 398,1	1 398,1
TOTAUX	75 000,0	75 000,0	75 000,0